

# Dresser un bilan de l'état du maquis dans les villages

C'est une des priorités de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu. Faire un bilan de l'embroussaillage des différents villages.

Ainsi, depuis la semaine dernière, c'est une délégation d'un groupe de travail pour la défense des forêts contre les incendies composée de l'Office national des forêts, de forestiers sapeurs, de pompiers, de l'Office de l'environnement de la Corse et des maires de chaque commune, qui sillonne le territoire.

"La région possède un maquis très dense et comme vous le savez, la loi oblige les propriétaires des maisons isolées à nettoyer dans un rayon de 50 mètres autour de chez eux, même si cela ne leur appartient pas, explique Gilles Planelles de l'ONF. La communauté de communes avait commandé à l'OEC une étude afin de déterminer les zones dangereuses. Ainsi, on peut voir grâce à une première cartographie les endroits qui sont nettoyés et ceux qui le sont moins, voire pas du tout. Le but de notre visite est donc de confirmer l'étude en allant directement sur le terrain."

## Des bons et des mauvais élèves

La visite d'hier a débuté par le village de Chisà, un endroit magnifique mais aussi extrêmement menacé de par



La délégation a fait le tour du village et a confirmé l'étude commandée par l'Office de l'environnement.

/PHOTOS P.-M. S.

sa situation géographique, puisqu'il se trouve en plein cœur d'une forêt. "Le but est aussi de définir un niveau de priorité en cas d'incendie. La première caserne de pompiers est à 50 minutes d'ici. C'est énorme", confie Gilles Planelles.

Après une brève entrevue, la visite a pu commencer et certains propriétaires ont joué le jeu.

Comme M. Moracchini dont la maison est située tout en haut du village et entièrement entourée de forêts. "De toute façon, nous n'avons pas le choix, on doit débrous-

sailler. Nous avons tout fait à la main avec mon épouse. C'est du travail mais au moins, nous sommes protégés", explique-t-il.

Un peu plus loin, quelques maisons inhabitées et dont le maquis vient frapper à la porte sont particulièrement exposées. "Il arrive que dans les villages, les propriétaires ne viennent pas tous les ans alors on se retrouve face à ce genre de situation. C'est regrettable et il faut absolument que la législation soit adaptée afin de permettre aux mairies d'agir car c'est la sécurité de toute notre popula-

tion qui en dépend", précise Michel Gallinier, le maire de Chisà. Il estime également qu'il est "compliqué d'appliquer la législation car certaines familles n'ont pas les moyens de faire nettoyer autour de chez elles, surtout quand le terrain ne leur appartient pas".

C'est donc au terme de deux visites que la délégation a pu se rendre compte de l'état des différents villages qui composent la com-com Fium'Orbu-Castellu, une des seules, pour l'instant, à initier ce type de démarche.

**PAUL-MATHIEU SANTUCCI**